

**DEMARCHE GENERALE DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES
ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE
2021**

- a) **Démarche générale d'EDUCAPITAL sur la prise en compte des critères ESG, et notamment dans la politique et la stratégie d'investissement ;**

Et

- b) **Contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement.**

Conformément aux prescriptions de l'article D 533-16-1 du Code monétaire et financier ainsi que l'article 29 de la loi 2019-1147 Energie et Climat, nous vous précisons que :

- La société de gestion Educapital intègre dans sa démarche générale de gestion les critères environnementaux, sociaux ainsi que de qualité de gouvernance (ESG).
- Educapital rend compte de sa démarche dans le rapport annuel adressé aux porteurs de parts de chaque FIA concerné.
- Educapital gère aujourd'hui deux FIA : le FPCI Educapital 1 et le FPCI Educapital 2. Ces FIA prennent actuellement en compte les critères ESG.
- Educapital ne gère pas de fonds dont les actifs dépassent 500 millions d'euros.

Educapital a pour objectif d'investir les fonds confiés par ses investisseurs dans une gamme d'actifs, non cotés, notamment des fonds propres dans des sociétés jeunes et innovantes dans le domaine de l'éducation innovante et du futur du travail sur des stades de maturité allant du Seed à la Série B.

Notre politique vise à (i) établir des relations durables avec nos investisseurs, et (ii) rapprocher les sphères de la finance, des entrepreneurs et des salariés ;

i. **Établir des relations durables avec nos investisseurs**

Nous cherchons à fidéliser nos investisseurs en établissant en permanence le meilleur alignement d'intérêt entre eux et l'équipe de gestion, dans la plus grande transparence.

- Nous avons mis en place des règles et des procédures nous permettant de prévenir d'éventuels conflits d'intérêts.
- Nos principaux investisseurs sont invités à siéger à des Comités consultatifs (en tant que membres ou en tant qu'observateurs) qui permettent de régler en amont tout éventuel conflit d'intérêt.
- Nous communiquons régulièrement les informations financières et extra-financières à nos investisseurs, au travers de nos reportings trimestriels, à l'occasion de réunions dédiées, des réunions d'information de nos fonds et des différents comités auxquels nos investisseurs sont parties prenantes, ou via le site internet d'Educapital.

ii. Rapprocher les sphères de la finance, des entrepreneurs et des salariés

Le cœur de notre métier est l'investissement dans de jeunes sociétés innovantes « *start-ups* », notamment en fonds propres. Nos cibles d'investissement sont principalement de jeunes sociétés européennes innovantes et à fort potentiel de croissance.

- En accord avec les valeurs de nos investisseurs, nous excluons d'investir dans les entreprises des secteurs de la production ou commercialisation d'armes non conventionnelles ou controversées ou de contenus éditoriaux faisant la promotion ou l'apologie de thèses haineuses, racistes, terroristes ou sexiste.
- Lors de l'étude des investissements, nous nous engageons à analyser systématiquement les enjeux « ESG » (environnementaux, sociaux et sociétaux ainsi que de gouvernance), de façon appropriée selon les caractéristiques de l'entreprise ciblée.
- Nous nous engageons à favoriser l'accès des cadres et des salariés au capital des sociétés dans lesquelles nous investissons.
- Nous nous engageons à apporter à nos participations les ressources opportunes à leur développement, qu'il soit organique ou au travers d'acquisitions externes. Nous croyons que l'amélioration des performances économiques et financières va de pair avec l'amélioration des pratiques ESG, en particulier sur les thématiques liées à la création et à la qualité des emplois. Par conséquent, nous incitons nos participations à entreprendre un processus d'amélioration continue de leurs pratiques ESG.
- Les indicateurs ESG traditionnels sont suivis annuellement pour chacune de nos participations et intégrés dans les reportings envoyés à nos investisseurs.

c) Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, et la part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité

Educapital a catégorisé le Fonds Educapital II FPCI qu'elle gère comme relevant de l'article 9 du règlement SFDR. Le fonds Educapital I, qui a clôturé sa période d'investissement au moment de la publication du règlement SFDR, n'a pas été catégorisé.

L'ensemble des Fonds intègre les critères les critères environnementaux, sociaux ainsi que de qualité de gouvernance dans sa démarche de suivi de ses participations.

d) Prise en compte des critères ESG dans le processus de prise de décision pour l'attribution de nouveaux mandats de gestion par les entités mentionnées aux articles L. 310-1-1-3 et L. 385-7-2 du Code des assurances

Non applicable à Educapital.

e) Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci, en cohérence avec le d) du 2 de l'article 4 du règlement mentionné ci-dessus



Dans ce cadre, Educapital est adhérente à l'association française des investisseurs en capital (France Invest) et est ainsi signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI).

Objectif de mixité

La Loi Rixain, du 24 décembre 2021 vise à accélérer l'égalité économique et professionnelle.

Au sein d'Educapital, nous avons un objectif de représentation équilibrée femmes / hommes parmi les équipes, organes et responsable chargés de prendre des décisions d'investissement. Au 30 juin 2022, les Conseils des Fonds d'Educapital sont constitués en moyenne d'1/3 d'hommes et 2/3 de femmes. L'équipe opérationnelle d'Educapital est à 43% constituée de femmes et à 57% d'hommes.